

transfrontalier avoisinent en moyenne les 65 millions d'euros par an. Ces obstacles pourraient être levés par l'action de l'Union et sont la plupart du temps liés à un manque de reconnaissance juridique (impliquant une perte des prestations sociales et des allocations de chômage), à la reconnaissance uniforme des compétences acquises, aux diverses formes de recrutement et à la formation appropriée des volontaires transfrontaliers.

Les spécialistes [déplacent](#) le manque de clarté et de cohérence politique concernant le volontariat au niveau national. En même temps, il reste difficile de réglementer le volontariat, compte tenu de la complexité et de la diversité de ce secteur entre les pays de l'Union européenne. Pour pouvoir exploiter au maximum les possibilités du volontariat transfrontalier, les obstacles existants doivent être éliminés par la mise en place de normes uniformes dans toute l'Union européenne. Une résolution du Parlement européen (2013) recommande la création d'un statut européen des associations afin d'assurer aux organisations de volontariat la reconnaissance juridique et institutionnelle qui convient. Cependant, certains [experts](#) estiment que les coûts liés à la création d'un tel statut seraient disproportionnés et proposent plutôt de mettre en place un code volontaire sur le volontariat transfrontalier à travers une communication de la Commission.

Initiatives de l'Union européenne

Les programmes financés par l'Union restent les principaux fournisseurs de volontaires transfrontaliers en Europe.

Le Service volontaire européen

Ces 20 dernières années, quelque 100 000 jeunes ont participé à des activités de volontariat international par le biais du [Service volontaire européen](#) (SVE). Cette initiative a été lancée en 1996 en tant que projet pilote. Le SVE a ensuite été intégré dans le Programme d'action jeunesse (2000-2006) et est resté une composante phare du programme "[Jeunesse en action](#)" (2007-2013) et du [programme Erasmus+](#) actuel (2014-2020). Les projets de SVE sont conçus comme des partenariats entre plusieurs organisations. Les projets s'étalent sur une période de 2 semaines à 12 mois. Les volontaires, âgés de 17 à 30 ans, bénéficient d'un soutien financier couvrant leurs frais de logement, de nourriture et de transport, mais aussi leur argent de poche et une assurance. Au terme du projet, ils reçoivent un certificat attestant de leur participation.

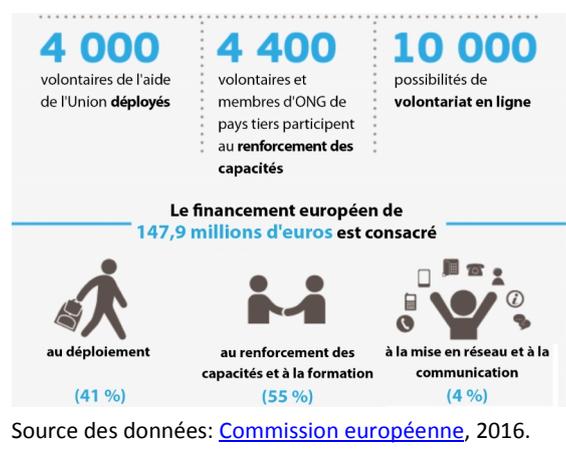
Les volontaires de l'aide de l'Union européenne

Les [volontaires de l'aide de l'Union européenne](#) offrent une autre possibilité de bénévolat transfrontalier. Ce programme (voir Schéma 2) apporte un soutien concret à l'organisation de projets humanitaires et au renforcement de la résilience des communautés victimes de catastrophes pendant des périodes de 1 à 18 mois. Il propose également une plateforme en ligne destinée au bénévolat virtuel. L'initiative est accessible à tous les citoyens de l'Union ainsi qu'aux résidents de l'Union issus de pays tiers, de 18 ans et plus. Les premiers volontaires seront déployés à l'automne 2016. Le programme offre également le transport, une assurance et le logement. En outre, les volontaires bénéficient d'une indemnité mensuelle. [L'Europe pour les citoyens](#) et le [Programme Grundtvig](#) sont d'autres mécanismes de volontariat transfrontalier.

Centre européen du volontariat

Le Centre européen du volontariat est un réseau européen de plus de 80 centres nationaux, régionaux et locaux de bénévoles et de soutien au bénévolat. Chaque année, il organise le concours de la [Capitale européenne du bénévolat](#), qui vise à promouvoir le volontariat au niveau local en renforçant la reconnaissance vis-à-vis des municipalités qui encouragent les partenariats avec les centres de volontaires et qui reconnaissent et valorisent les volontaires et leurs contributions. En 2016, ce prix a été décerné à Londres.

Schéma 2 – Les volontaires de l'aide de l'Union en chiffres



Le rôle du Parlement européen

Une [résolution](#) de 2013 du Parlement européen souligne l'importance des compétences et des connaissances acquises à travers le volontariat pour l'intégration sur le marché du travail et propose la création d'un "passeport de compétences". Les députés au Parlement européen ont également [demandé](#) à plusieurs reprises d'augmenter le financement, d'éliminer les obstacles techniques et de créer un fonds de développement pour le Centre européen du volontariat. Le Parlement a également lancé l'[Année européenne du volontariat 2011](#) pour célébrer la contribution de tous ceux qui s'investissent dans des activités bénévoles. Le Parlement doit également inviter la Commission à [présenter ses plans](#) pour le SVE et à soutenir plus largement le volontariat lors de la période de session d'octobre II.

Le volontariat dans le monde

Le programme des [Volontaires des Nations Unies](#) (VNU) joue un rôle déterminant dans la promotion du volontariat à l'échelle mondiale. Présent dans environ 130 pays, il mobilise plus de 7 700 personnes chaque année. 80 % des volontaires proviennent de pays en développement et plus de 30 % d'entre eux sont actifs dans leur propre pays. Les VNU aident à organiser et à gérer les élections locales et nationales et soutiennent un grand nombre de projets humanitaires et de maintien de la paix. Ils représentent un tiers de tous les civils travaillant pour des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies. En outre, les VNU gèrent le [Service de volontariat en ligne](#), une plateforme de volontariat virtuelle en ligne liée à différents projets. Les VNU célèbrent chaque année, le 5 décembre, la [Journée internationale des volontaires](#). Il existe d'autres formules internationales de volontariat, comme la [Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge](#) qui compte plus de 17 millions de volontaires actifs.